

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 68 (1980)

Heft: [4]

Artikel: Allemagne fédérale

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-275962>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

INTERNATIONAL

France**Marguerite Yourcenar à l'Académie**

Ce « dernier bastion de la mysoginie », mais que curieusement on appelle aussi « la vieille dame du Quai Conti », s'est rachetée de n'avoir pas admis Colette — entre beaucoup d'autres femmes qui depuis Mme de la Fayette auraient mérité de l'être ! — en élisant Marguerite Yourcenar au premier tour. Il n'y a pas toujours eu autant de talent, d'érudition et de sens du style à l'appui des choix des académiciens. Cette élection les honore autant et peut-être plus que Marguerite Yourcenar qui ne l'a pas attendue pour être reconnue : Les *Mémoires d'Hadrien* y ont suffi. Elle ne s'est pas pliée aux rites traditionnels : lettres de candidature, visites, etc. Merci à Jean d'Ormesson et à Alain Peyrefitte qui s'en sont chargés pour elle, et qui ont peut-être ainsi ouvert pour plus tard les portes de l'Académie à l'une ou l'autre des excellentes femmes-écrivains d'aujourd'hui. A quand le Prix Nobel de littérature pour Marguerite Yourcenar ?

Inégalités de salaires

Un rapport préparé pour le Conseil Economique par M. Baudoin, directeur de l'Agence nationale pour l'emploi, et par Evelyne Sullerot estime qu'on a trop souvent généralisé les inégalités de salaires sans tenir compte de certaines caractéristiques du travail féminin : les effectifs féminins sont plus jeunes, la durée du travail plus courte, le choix des professions trop restreint, etc. Les inégalités n'atteindraient pas 3 %, alors que l'écart global est encore de 33 %. Il renvoie en fait à la différence des tâches et des rôles, et surtout à l'insuffisance de la formation professionnelle des femmes.

De son côté, le Conseil National du Patronat Français a mis en place depuis 1974 une Direction du travail féminin et cherche des solutions concrètes pour mieux adapter les conditions de travail aux aspirations des femmes : aménagement des horaires, diversification des emplois, accroissement de l'effort de formation destinée aux stagiaires femmes, etc. Mais il recommande surtout une action spécifique sur les mentalités par la formation, ainsi que par une application rigoureuse de l'égalité des droits, si l'on veut, à terme, permettre aux femmes d'exercer un libre choix entre leur vie familiale et leur vie professionnelle.

Mon jules est macho

Nous pourrons écrire désormais, avec la bénédiction du dictionnaire : « Mon jules (pop.) est macho (péjor.) ». En effet, les deux mots figureront dans la nouvelle édition 1980 du Petit Larousse, ainsi que « infibulation », en référence aux mutilations sexuelles des femmes dont on a tant parlé en 1979.

Allemagne fédérale**Profession : femme au foyer**

Les femmes allemandes sont les premières à créer un syndicat de femmes au foyer. Que leur tâche domestique soit enfin considérée comme une véritable profession, telle est leur première demande.

Autriche**Du pessimisme...**

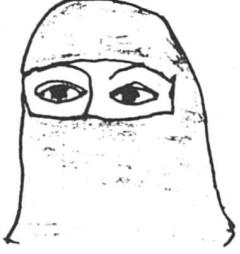
Un nouveau rapport sur la situation de la famille vient de paraître dix ans après le premier. Il relève entre autres que la répartition des tâches familiales est encore traditionnelle. Même des femmes engagées dans les organisations féminines ou de jeunesse ne croient pas — ou plus — que cela changera rapidement : un cinquième d'entre elles l'espèrent pour dans cinq ans, deux cinquièmes pour dans vingt ans.

Chili**Le 8 mars**

Le gouvernement a interdit de célébrer la Journée mondiale de la femme le 8 mars, car elle a un relent de marxisme-léninisme...



Au Chili... ...en Egypte

**Egypte****Retour au voile**

Au moment où on célèbre le centenaire de la naissance de la grande féministe Hoda Schaaraoui, qui a passé sa vie à chercher avec des théologiens réformistes à montrer que le port du voile ou le harem n'avaient rien à voir avec un islam bien compris, les femmes — sans y être poussées par les hommes ! — se remettent à porter le voile et les gants, même si cet habillement les gêne dans leur travail. Et on voit des femmes de service dans l'administration, qui doivent leur position aux efforts de Hoda Schaaraoui, faire des règlements imposant le voile dans les bureaux, qui semblent dater de l'ère des pachas ottomans.

Koweït**Nouvelles revendications**

En pleine résurgence de l'orthodoxie islamique, les Koweïtiennes, déjà les plus émancipées des femmes arabes, n'hésitent pas, sous la présidence de Mme Kalaami, à revendiquer que soit appliqué le principe constitutionnel de l'égalité des citoyens. Ayant déjà obtenu la reconnaissance du droit à l'éducation (mais il y a encore 68 % d'analphabètes) et à l'emploi, même si elles risquent de devoir côtoyer des collègues masculins, elles portent maintenant leurs efforts sur le divorce et les droits dans le mariage. Le service militaire ayant été récemment introduit pour les hommes, elles demandent un service social obligatoire avant l'entrée dans la vie professionnelle, voyant là un moyen de réduire l'analphabétisme.

Arabie saoudite**Quand l'émancipation passe par la discrimination**

L'Arabie saoudite a décidément des dons peu cachés en matière de sexismes. Après avoir « intégré » les femmes à l'université... dans des salles de cours séparées de celles des hommes, voilà qu'elle met sur pied des banques pour femmes, afin d'intégrer ces dernières à la vie économique du pays « sans compromettre leur modestie et leur rôle traditionnel », selon le ministre de l'Intérieur. C'est ce qui s'appelle avoir le beurre et l'argent du beurre, et l'on peut sans doute s'attendre à ce que la compagnie « Al Rajhi », qui a eu cette idée lumineuse, soit suivie par d'autres banques ; on dit même que la Banque Nationale Commerciale et la Citybank auraient déjà envisagé de faire la même chose dans le courant de cette année. Notons que si ce principe se développe, il aura au moins l'avantage d'encourager la formation de personnel féminin, puisque ce sont évidemment les femmes qui travaillent dans ces succursales. Peut-être est-ce la preuve que dans certains pays, l'émancipation des femmes doit passer d'abord par la discrimination.